

SAM

SORTIR À MARINES

Bulletin d'informations
culturelles, pratiques
et d'animations
de Marines et du Vexin

SEPTEMBRE
2022



www.marines.fr



villedemarines

AU PROGRAMME DE LA RENTRÉE

*entrée aux événements soumise aux
conditions sanitaires en vigueur.

À LA UNE

**10 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS & FÊTE DES SPORTS
+ OLYMPIADES CULTURELLES ANIMÉES PAR PILE POIL !**

Entre 14h et 18h30, venez passer un moment festif en famille à l'espace Jean Moulin ! Pour les grands et les petits, c'est l'occasion de découvrir les différentes activités que proposent les associations actives sur la ville. Sportives, culturelles, de loisirs et bien d'autres encore vous proposeront des animations sur le stade tout au long de l'après-midi, avant de prendre vos inscriptions directement sur place, au gymnase. **Pour les plus jeunes : munissez-vous du traditionnel Pass'Sport (disponible au stand accueil), suivez le jeu de piste et tentez de gagner un cadeau !**

Et profitez de l'étape marinoise des Olympiades Culturelles du Vexin sur place ! Organisées par Pile Poil et Cie en partenariat avec la commune, elle propose : spectacles pour toute la famille, breakdance (pour les 11-17 ans, sur réservation), show sportif, handisport, rencontres avec des athlètes de haut niveau, braderie sportive ... **le tout en accès gratuit !** Programme complet sur lesolympiadesculturellesduvexin.com

17 ET 18 SEPTEMBRE : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« *Marines, découvrez les curiosités de son église et de son château* »

Cette année, ne râtez pas la programmation des Journées Européennes du Patrimoine à Marines sur le thème du patrimoine durable :

L'ÉGLISE : visite libre pendant tout le week-end, excepté durant la messe, dimanche de 11h à 12h.

La crypte sera ouverte exceptionnellement !

Conférence et interprétation musicale sur l'orgue de l'église Saint Rémi par JP Millioud, organiste reconnu, samedi à 15h.

LE CHÂTEAU : visite guidée par les propriétaires entre leurs murs historiques ! Uniquement dimanche de 14h à 18h.

SAVE THE DATE !

MARINES IMPÉRIALE LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE



Le week-end des 1^{er} et 2 octobre, la ville de Marines organise un événement exceptionnel qui vous fera voyager au temps du 1^{er} empire.

Au programme : une immersion dans le « Marines impériale » avec ouverture du bivouac au public dès 10h samedi et dimanche, animations pour enfants (balades à poneys, jeux anciens, village des mini-hussards), défilé des troupes dans la ville et démonstrations (infanteries, cavalerie et artillerie).

ENTRÉE GRATUITE

Horaires :

Samedi 10h - 18h

Dimanche : 10h - 17h

Parc du Château,

12 boulevard de la République à Marines



Marché de Marines, 4 septembre

C'est la reprise du marché dans votre ville !

Nous vous attendons de 8h30 à 13h dimanche 4 septembre, puis tous les dimanches, place de la mairie. Venez nombreux !



PORTE OUVERTE AU CENTRE DE SECOURS

Samedi 3 septembre, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du SDIS95, le centre de secours de Marines organise **une journée porte ouverte exceptionnelle avec démonstration de matériels, et activités pour petits et grands !** Simple visiteur ou future recrue, ne manquez pas cette occasion de découvrir les coulisses des soldats du feu.

19 bd Gambetta, Marines



À NE PAS MANQUER

Cinéma en Vexin, 12 au 18 septembre

Une exposition sur les différentes scènes de courts et longs métrages tournées dans le Vexin !

Au programme :

- projection d'un film tourné dans la région,
- animation lunette immersive.

Renseignements au : 01 30 39 68 84

Maison des Associations

Vendredi Ping, 23 septembre

L'association Tennis de Table Marinois vous propose un nouveau rendez-vous « Vendredi Ping », à partir de 20h15.

Les balles sont fournies par le club.

Possibilité de prêt de raquettes.

Entrée libre, ouvert à tous.

Gymnase de l'amitié

Rallye touristique dans le Vexin, 25 septembre

Partez à l'aventure avec le rallye touristique de l'Office de tourisme Vexin centre. L'aventure par étapes, entrecoupées de pauses récréatives.

Départ à 9h depuis l'office de tourisme, 1 rue de la Croix des Vignes).

10€ par entrée, gratuit pour les moins de 12 ans. Places limitées. Sur réservation via : <https://www.ot-vexincentre.com/>



pour découvrir les événements aux alentours, rendez-vous sur le site <https://ccvexincentre.fr>

SAM

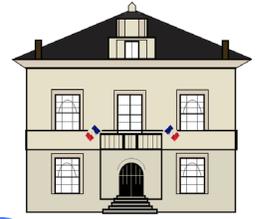
S'INFORMER  MARINES

SEPTEMBRE 2022

Bulletin d'informations sur les actualités de la ville de Marines



Ville de Marines



villedemarines

BON À SAVOIR



Conseil municipal le 6 septembre à 20h, en mairie



La mairie sera fermée au public vendredi 9 septembre après-midi



Pour rappel : l'inscription aux accueils périscolaires est à renouveler chaque année. Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la commune.



L'annuaire des associations 2022/2023 est disponible au téléchargement sur le site de la ville



NOUVEAUX HORAIRES À LA BIBLI

Dès le jeudi 1^{er} septembre, la plage horaire de la bibliothèque s'allonge pour mieux s'adapter à vos besoins :

- mardi : 15h-18h
- mercredi : 10h-13h et 14h-20h
- vendredi : 16h-18h30
- samedi : 10h-13h et 14h-20h
- dimanche : 9h-13h

Fermeture les lundis et jeudis.

BONNE RENTRÉE À TOUS LES ÉLÈVES MARINOIS

La rentrée, c'est tout de suite ! Petit rappel de l'organisation par école pour les familles marinoises. Plus de détail sur le site internet de la commune, rubrique « à la une ».



ÉCOLE MATERNELLE LES MURGERS

Le jeudi 1^{er} septembre, la rentrée en maternelle sera échelonnée par niveaux :

- Petite section : entrée par la porte principale à 8h30 (groupe 1) et 10h20 (groupe 2). Attention, pas de cantine et de classe l'après-midi pour les PS.
- Moyenne section : entrée par la porte principale à 10h pour la journée complète (il faut réserver la cantine).
- Grande section : entrée par la cour à 8h20 pour la journée complète (il faut réserver la cantine).

Vendredi 2 septembre : tous les élèves resteront toute la journée.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL CÉZANNE

4 entrées distinctes le 1^{er} septembre :

- les CP entreront par le portail en haut du passage Mandar.
- Les CE1 entreront par le portail principal du passage Mandar.
- Les CE2 (en fonction de leur classe) entreront par le portail principal, ou par la porte rue Commelin,
- Les CM1 et les CM2 (en fonction de leur classe) entreront par le portail de la rue Malebranche ou par la porte de la rue Commelin.



ÉCO-COLLÈGE LES HAUTIERS

Les élèves seront pris en charge dans la cour par leur professeur principal. La journée se terminera à 15h55 pour tous les élèves.

- Les 6^{èmes} rentrent le 1^{er} septembre à 8h40 et n'auront pas cours le vendredi 2 septembre. Reprise des cours le lundi 5 septembre selon leur emploi du temps.
- Les 5^{èmes} rentrent le 2 septembre à 8h40.
- Les 4^{èmes} et les 3^{èmes} rentrent le 2 septembre à 9h40.

Lundi 5 septembre, tous les élèves ont cours selon leur emploi du temps.

LA NATURE À MARINES

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION PRIVÉE

Si nous sommes tous acteurs du bien vivre à Marines, la question de la responsabilité de l'entretien de la végétation autour de notre domicile se pose parfois.

Voici un rappel de quelques règles à suivre, selon les espaces :

- **les haies privées** : chaque propriétaire est responsable de la taille des haies et végétaux plantés dans son espace privé. Il lui appartient de veiller à ce qu'ils ne débordent pas sur l'espace public.

- **les pieds de mur** : les riverains sont tenus d'entretenir les pieds de murs de leurs propriétés en limite de voirie.

Parallèlement, l'entretien des caniveaux et des espaces verts publics est placé sous la responsabilité de la commune.

DANGER DES FEUX AU JARDIN



GESTION DES ESPACES VERTS



La mairie a engagé un nouveau prestataire pour l'entretien de ses espaces verts : ID VERDE a pris ses fonctions le 1^{er} juillet dernier.

La ville garde cependant la gestion (tonte et taille) du cimetière, du jardin du gîte communal Philippe Oyer, des espaces verts des écoles, du jardin et parking de l'Oratoire, de la place du Maréchal Leclerc et de l'espace Jean Moulin. Le fleurissement est également géré en interne, par les services techniques de la ville.

En été, la sécheresse des sols et des végétaux facilite les départs d'incendie. **Pour rappel, le brulage à l'air libre des ordures ménagères, des branchages ou de tout autre déchet est strictement interdit** par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de la Préfecture du Val d'Oise.

Les déchets verts doivent nécessairement être déposés en déchèterie (horaires et adresses sur le site de la ville, et du smirtom du Vexin).

CAUE95 : DES CONSEILS CONSTRUCTION GRATUITS



Le CAUE 95 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **propose gratuitement des conseils à toute personne qui désire construire, agrandir, transformer ou rénover une maison, un appartement ou un bâtiment agricole dans le Val d'Oise.**

L'association départementale dispense conseil formation, information et sensibilisation auprès de tous les valdoisiens dans le but de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des constructions. Pour bénéficier de son aide, contactez le siège du CAUE95 par mail à cave95@cave95.org ou par téléphone au : 01 30 38 68 68.

Plus d'informations sur le site cave95.org.



RUBRIQUE TRAVAUX



En cours :

- la suite des enrobés rouges sur les trottoirs de la rue du Heulme,
- la rénovation énergétique de la salle G. Pompidou,
- la réfection de la toiture du presbytère de l'église Saint Rémi (photo ci-contre).

